

## Description des comités conventionnés

### Comité de relations de travail (CRT)

Ce comité paritaire étudie toute question ayant trait aux conditions de travail et à l'application de la convention collective. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations).

- **CRT-FGJ** – entente locale, 4-5.00 (Thierry Lajeunesse)
  - + 2 membres du primaire
  - + 2 membres du secondaire
  - + 1 membre du primaire ou du secondaire
- **CRT-EDA/FP/EMC** (Isabelle Dallaire)
  - + 3 membres (1 membre par secteur)

### Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire (CCDPOS)

Ce comité paritaire a pour but de travailler conjointement sur les différents aspects touchant la pédagogie et l'organisation scolaire. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et des enseignants (libérations).

- **CCDPOS-FGJ** – entente locale, 4-4.00 (France-Dominique Béland)
  - + 2 membres du primaire
  - + 2 membres du secondaire
  - + 1 membre du primaire ou du secondaire
- **CCDPOS-EDA/FP/EMC** (Isabelle Dallaire)
  - + 5 membres (au moins 1 membre par secteur)

### Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPEHDAA)

Ce comité paritaire a pour but de faire des recommandations sur différents aspects concernant la répartition des sommes et des services pour les EHDAA, les modalités d'intégration, les services d'appui, les modalités de regroupement, etc. Les réunions se déroulent pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations).

- **CPEHDAA** - entente locale, 4-6.00 (Claudine Fournier)
  - + 2 membres du primaire
  - + 2 membres du secondaire
  - + 1 membre du primaire ou du secondaire

## **Comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPEE)**

Il s'agit d'un comité paritaire qui a pour but de s'assurer de la répartition équitable entre les écoles des sommes prévues à la convention collective pour le perfectionnement. Il assure également la gestion centralisée des frais de scolarité et veille à ce que les sommes soient dépensées pour le perfectionnement. Il peut aussi donner son avis sur les différents aspects du perfectionnement du personnel enseignant. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

- **CPEE** - entente locale, 7-2.02 (Nelson Costa)
  - + 1 membre du primaire
  - + 1 membre du secondaire
  - + 1 membre du primaire ou du secondaire

## **Comité sur l'encadrement des stagiaires**

Ce comité paritaire est un lieu de concertation relativement à l'encadrement des stagiaires. Il reçoit le rapport annuel du Centre de services sur l'utilisation de l'allocation reçue et il assume plusieurs rôles, dont l'organisation cohérente des stages au regard des activités d'information, de formation et de soutien reliées à la tenue des stages. Les réunions ont lieu au Centre de services. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

- **FGJ** - Entente nationale, annexe XLIII (Nelson Costa)
  - + 1 membre du primaire
  - + 1 membre du secondaire
  - + 1 membre du primaire ou du secondaire
- **Sous-comité à la FP**
  - + 1 membre de la FP (pour 1 rencontre)

## Description des comités syndicaux 2022-2023

### **Comité de la précarité et de l'intégration** (Isabelle Dallaire)

Cette année, ce comité, anciennement appelé comité relève-précaires, jouera un rôle de comité-conseil concernant des problématiques liées à la précarité et à l'intégration syndicale. Le comité se rencontrera pour discuter de la mise sur pied d'outils permettant de rejoindre et d'aider les enseignantes et enseignants précaires dans leur milieu et ainsi favoriser l'intégration syndicale.

+ 8 membres

### **Comité action-mobilisation** (Isabelle Dallaire)

Le comité action-mobilisation constitue un élément important du militantisme syndical. Il réfléchit et tente de dégager des perspectives d'action et de mobilisation à poser lors de négociations locales et nationales. Il est aussi appelé à réfléchir sur des actions à poser lors de combats sociaux et syndicaux en appui à d'autres organisations. Le comité voit à garder présente, chez tous les membres, la notion de participation à des actions quotidiennes dans nos milieux de travail.

+ 8 membres

### **Comité accès à l'égalité et sociopolitique** (Dominique Sauvé)

Ce comité se veut un lieu de rencontre pour celles et ceux qui croient que notre implication comme enseignante et enseignant va de pair avec une implication sociale et politique. Pour le SEBL, l'égalité est le principe qui fait que les hommes et les femmes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité et qu'ils disposent des mêmes droits indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, de leur orientation sexuelle et de leur conviction religieuse. Ce comité traite notamment des conditions des femmes, de la communauté LGBTQ+ et des autochtones. Cette année, il risque d'être plutôt considéré comme un comité-conseil.

+ 8 membres

### **Comité héros** (Isabelle Dallaire)

Ce comité a comme responsabilité d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les membres afin de promouvoir les valeurs du mouvement héros (humanité, écocitoyenneté, respect, ouverture et solidarité). La protection de l'environnement et de la Terre est un enjeu central du comité.

+ 8 membres

### **Comité santé et sécurité** (Claudine Fournier et Dominic Gélneau)

Le mandat de ce comité sera de travailler à la diffusion de l'information, la formation et la prévention sur les sujets chauds en lien avec la santé et la sécurité des enseignantes et enseignants. Il préparera, entre autres, des articles pour le journal et des dossiers et des fiches syndicales pour le site Internet. Il animera également des capsules et organisera des formations. Le comité sera amené à consulter les résultats des différents tests effectués dans les écoles ainsi que les données disponibles dans certains rapports pour en faire des analyses. Ce comité se rencontrera mensuellement. La première rencontre aura lieu le jeudi 14 octobre 2021.

+ 6 membres

### **Comité retraite** (Pascale Vinet)

Ce comité a pour mandat cette année de trouver une façon de célébrer les personnes retraitées de l'année précédente. De plus, le comité traitera de tous sujets en lien avec le fonds de pension (RREGOP).

+ 5 membres

## Description des comités statutaires 2021-2024

### **Comité des finances** (Pascale Vinet)

Le comité des finances assure le contrôle et la vérification du mandat d'administration confié au Comité exécutif. Pour ce faire, il se réunit au moins trois fois par année et fait rapport de ses travaux à l'Assemblée des personnes déléguées.

+ 3 membres

+ 1 substitut (la 4<sup>e</sup> personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut).

### **Comité des élections** (Pascale Vinet (personne-ressource))

Le comité des élections organise les référendums et les élections selon les procédures prévues aux statuts et au règlement sur les élections. Il est aussi responsable de l'inscription et des votes aux assemblées générales.

+ 5 membres

### **Comité des statuts et règlements** (France-Dominique Béland)

Ce comité étudie ou élabore, à la demande d'un membre ou d'une instance, toute proposition de modification aux statuts ou toute proposition d'adoption, de modification ou d'abrogation des règlements et donne son avis au Comité exécutif.

+ 4 membres (la 5<sup>e</sup> personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut).

### **Comité de conciliation** (Dominique Sauvé)

Ce comité a pour mandat d'enquêter sur toute plainte de nature syndicale formulée par une personne membre du SEBL et de faire des recommandations aux personnes ou aux instances syndicales concernées. Le comité se rencontre au besoin

+ 3 membres

+ 1 substitut (la 4<sup>e</sup> personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut).

## Description du comité de la LIP

### **Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)** (Claudine Fournier)

Ce comité a pour fonction de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Les rencontres ont généralement lieu le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois en soirée. En plus des deux représentantes ou représentants du personnel enseignant, ce comité est composé de parents, de membres du personnel professionnel non-enseignant, de membres du personnel de soutien, d'une direction d'école et d'un membre de la direction générale.

+ 1 membre du primaire

+ 1 membre du secondaire